

Objectif de gestion

Le Compartiment HSBC EE HORIZON 2022-2024, dit nourricier, est investi en totalité et en permanence en parts du FCP HSBC HORIZON 2022-2024 – catégorie de parts Z, dit maître, et à titre accessoire en liquidités. La performance du Compartiment nourricier pourra être différente de celle du FCP maître et ce en raison notamment des frais de gestion propres au Compartiment nourricier.

L'objectif de gestion du Compartiment nourricier est identique à celui du FCP maître ci-après : Optimiser la performance pour les investisseurs qui souhaitent retirer leur investissement en 2022, 2023 ou 2024, en diminuant le risque de perte en capital à l'approche de ces 3 années. Le FCP est géré activement sans référence à un indicateur de référence. L'allocation sur les 3 classes d'actifs (action, obligation, monétaire) est ajustée de façon à diminuer progressivement la part des produits actions au profit des produits de taux et des produits monétaires afin d'optimiser le couple rendement/risque de l'investissement au regard de la période résiduelle. Cette allocation correspond à un profil d'investissement « équilibré horizon retraite » prévu par l'article L.224-3 du Code Monétaire et Financier et son arrêté du 7 août 2019 portant application de la réforme de l'épargne retraite.

La pondération de ces 3 classes d'actifs au sein du FCP évolue ainsi dans le temps de manière à converger à l'échéance vers un portefeuille à très forte dominante monétaire.

Allocation d'actifs

Obligataire &
Monétaire
100.00%



Informations pratiques

Actif total

EUR 5 241 178.63

Valeur liquidative

(REC)(EUR) 11.419

Nombre de fonds sous-jacents détenus

2

Nature juridique

FCPE de droit français

Affectation des résultats

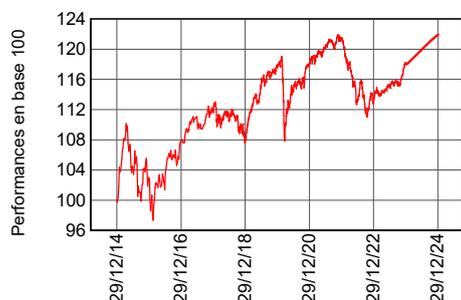
(REC): Capitalisation

Date de début de gestion*

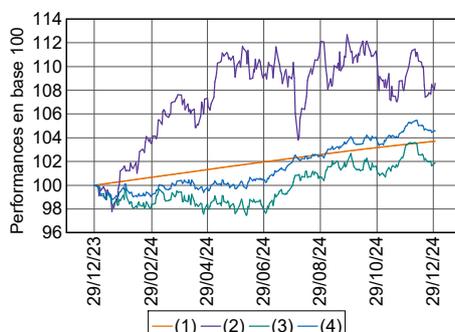
25/06/2012

Performances et analyse du risque

Performance du fonds en base 100



Performances d'indices de marché en base 100 sur un an glissant



(1) : EUR 1 month EURIBOR
(2) : MSCI Europe Net
(3) : FTSE EMU GBI
(4) : iBoxx Corporates

Performances nettes glissantes

	1 mois	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	25/06/2012*
Fonds	0.25%	3.17%	0.42%	3.79%	21.96%	61.67%

Indicateurs & ratios

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	25/06/2012*
Volatilité du fonds	0.21%	2.62%	3.53%	4.66%	5.05%
Ratio de Sharpe	-2.79	-0.84	-0.13	0.34	0.70

Performances nettes civiles

	2024	2023	2022	2021	2020	2019
Fonds	3.17%	4.87%	-7.18%	2.90%	0.45%	8.90%
	2018	2017	2016	2015	2014	
Fonds	-3.44%	3.73%	4.63%	2.97%	10.73%	

Les performances présentées ont trait aux années passées et ne doivent pas être considérées comme un indicateur fiable des performances futures. L'augmentation ou la diminution du capital investi dans le fonds n'est pas garantie. Les rendements futurs dépendront entre autres des conditions de marché, des compétences du gérant du fonds, du niveau de risque du fonds et des commissions.

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible A risque plus élevé
Rendement potentiellement plus faible Rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Ne prenez pas de risque inutile. Lisez le Document d'Information Clé (DIC).

Le profil de risque et de rendement est basé sur la volatilité des cinq dernières années et constitue un indicateur de risque absolu. Les données historiques pourraient ne pas constituer une indication fiable pour le futur. La valeur d'un investissement et tout revenu qui en découle peuvent baisser ou augmenter et vous pouvez ne pas récupérer le montant initialement investi. La catégorie de risque associée à Ce Compartiment n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ». Ce Compartiment est classé dans la catégorie 2 car son prix ou ses données simulées ont connu de faibles fluctuations par le passé.

Ce reporting mensuel est un document marketing. Veuillez vous référer au prospectus et au KID avant de prendre toute décision finale d'investissement.

Analyse des choix de gestion

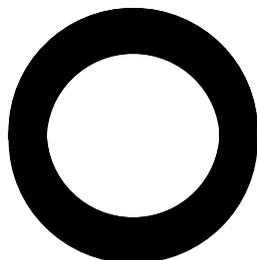
Composition du portefeuille

	29/11/2024 % Actif Net	31/12/2024 % Actif Net	Variation*
Monétaire & Liquidités	100.00%	100.00%	<◇>
Total	100.00%	100.00%	

* Il y a variation sur la période si l'écart de pondération est supérieur à 0.5% en valeur absolue.

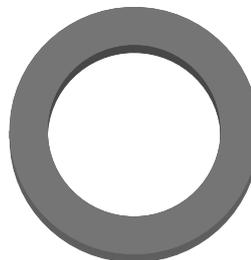
** L'exposition aux marchés actions et taux via des contrats de produits dérivés est prise en compte.

Allocation d'actifs
au 31/12/2024



■ Obligatoire & Monétaire 100,0 %
Total: 100,0 %

Répartition géographique***
au 31/12/2024



■ Europe 100.00%
Total: 100.00%

***hors liquidités

Principales lignes

	Classes d'actifs	Poids	Performances mensuelles*	Contribution à la performance**
1 HSBC Monétaire C	Monétaire & Liquidités	50.10%	0.25%	0.13%
2 HSBC SRI Money ZC	Monétaire & Liquidités	50.10%	0.26%	0.13%
Total		100.19%		

* La performance mensuelle des fonds sous-jacents est calculée en Euro à partir des inventaires de HSBC EE HORIZON 2022-2024 aux 31/12/2024 et 29/11/2024 suivant la formule : valorisation fin de mois + valorisation mois précédent - 1.

** La contribution à la performance est obtenue en pondérant cette performance : performance mensuelle x poids moyen mensuel.

Principaux choix de gestion du mois

Entrées

Pas d'entrée sur la période

Classes d'actifs

Zones géographiques

Sorties

Pas de sortie sur la période

Renforcements

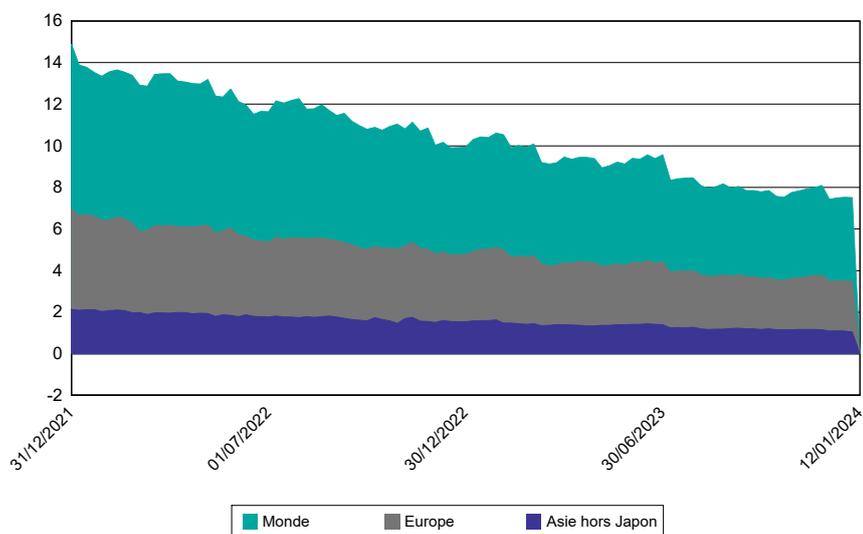
Pas de renforcement sur la période

Allègements

▼ HSBC MONETAIRE C	Monétaire & Liquidités	Europe
▼ HSBC SRI MONEY ZC	Monétaire & Liquidités	Europe

Analyse de la poche actions*

Evolution par zones géographiques

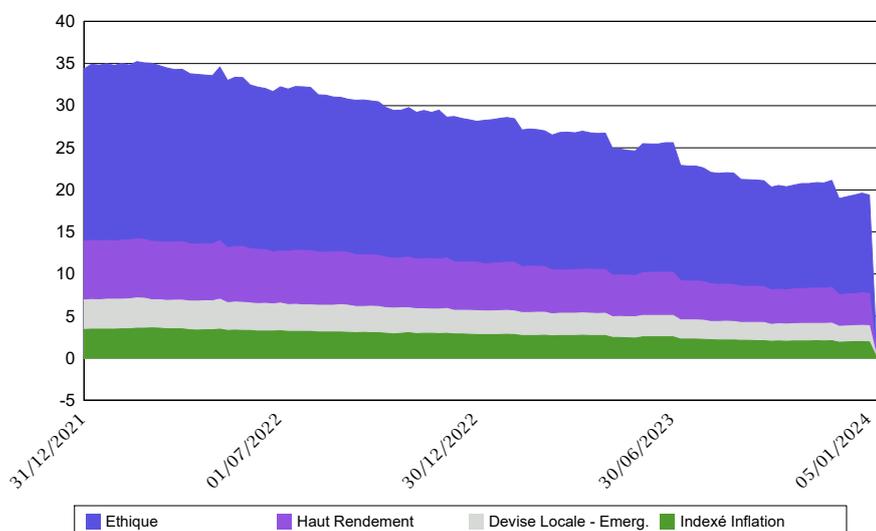


Poche Actions au 31/12/2024

Asie hors Japon	0,0 %
Europe	0,0 %
Monde	0,0 %
Total:	100,0 %

Analyse de la poche obligataire*

Evolution par stratégies d'investissements



Poche obligataire au 31/12/2024

Devise Locale - Emerg.	0,0 %
Ethique	0,0 %
Haut Rendement	0,0 %
Indexé Inflation	0,0 %
Total:	100,0 %

*hors engagements des produits dérivés

Glossaire

Action : Titre de propriété représentatif d'une partie du capital de l'entreprise qui les émet ; l'action peut rapporter un dividende et donne un droit de vote à son propriétaire aux assemblées générales des actionnaires. Les actions peuvent être cotées en Bourse, mais pas obligatoirement.

Alpha : mesure la surperformance moyenne d'un fonds par rapport son indice de référence - ou bien, la performance qu'aurait réalisée le gérant dans l'hypothèse où celle de l'indice eut été nulle.

Bêta : mesure l'exposition d'un fonds ou d'un titre par rapport au marché ou à son indice de référence.

Delta : sensibilité d'une obligation convertible à la variation de l'action sous-jacente.

Dividende : Revenu tiré d'un placement en titres de capital (actions, certificats d'investissement). Le dividende est généralement versé chaque année et varie en fonction des bénéfices réalisés par l'entreprise.

Duration : Instrument de mesure permettant d'apprécier la sensibilité du prix d'un actif à une variation des taux d'intérêt.

ETF (Exchange Traded Fund) - Support indiciel coté sur un marché.

FCC : Fonds Commun de Créances.

FCPE : Fonds Commun de Placement d'Entreprise

Futures : contrat qui permet de prendre position sur l'évolution d'un actif appelé sous-jacent. Par exemple, le contrat future CAC 40 permet d'obtenir la performance (à la hausse ou à la baisse) du panier d'actions du CAC 40.

High Yield (haut rendement) : catégorie d'obligations dont le risque de non remboursement est plus élevé que celui des obligations " Investment Grade ". Obligations spéculatives offrant des rendements élevés qui récompensent la prise de risque prise sur la signature de la société émettrice. Elles correspondent aux notations des agences de rating pour les emprunteurs situées en dessous de BBB - selon l'échelle de Standard & Poor's.

Investment Grade : catégorie d'obligations dont le risque de non-remboursement est faible. Correspondent aux notations des agences de rating pour les emprunteurs situées entre AAA et BBB - selon l'échelle de Standard & Poor's.

Obligation : Titre de créance (c'est à dire qu'il représente une dette) pouvant être émis par une entreprise, remboursable à une date et pour un montant fixés à l'avance, et qui rapporte un intérêt. En cours de vie, la valeur d'une obligation évolue à la hausse ou à la baisse.

Obligations aggregate désigne un véhicule d'investissement (FCP, SICAV) composé à la fois d'obligations privées et d'obligations gouvernementales.

Obligations convertibles : obligations qui donnent à son détenteur, durant une période de conversion, la possibilité de l'échanger contre une ou plusieurs actions. S'assimile à une obligation classique avec une option d'achat sur des actions nouvelles de l'émetteur.

Obligations covered ou obligations sécurisées sont des obligations garanties et donc adossées à des crédits hypothécaires de première qualité ou à des créances du secteur public (exemple des collectivités). Elles ont donc l'avantage d'être garanties grâce à leur adossement à des actifs.

Obligations inflation : titres indexés sur l'inflation

OPC : Organisme de Placement Collectif.

OPCVM : Organisme de Placement Collectif de Valeurs Mobilières

Options : contrat entre deux parties par lequel l'une accorde à l'autre de droit (pas l'obligation) de lui acheter (option d'achat/call) ou de lui vendre (option de vente/put) un actif, moyennant le versement d'une prime.

Plus-value : Gain résultant de la différence entre le prix de vente d'un titre et son prix d'achat ou de souscription. Si cette différence est négative, la perte est appelée "moins-value".

Prise en pension : opération de refinancement des banques auprès de la banque centrale, caractérisée par un échange de titres contre de la trésorerie pour une période déterminée.

Produits dérivés : sont des contrats qui permettent de prendre des positions sur des actifs sans les détenir physiquement. On distingue en particulier les contrats futures et les options qui sont standardisés sur les principaux indices boursiers et qui sont échangés sur un marché réglementé.

Ratio d'information : indicateur de la régularité de la surperformance. Un ratio d'information positif indique une surperformance. Plus le ratio d'information est élevé, meilleur est le fonds.

Ratio de Sharpe : mesure le supplément de rendement d'un fonds par rapport à celui d'un placement sans risque (monétaire).

Rendement actuariel : Rendement moyen des titres en portefeuille et détenus jusqu'à leur maturité

Sensibilité : Mesure de l'impact d'une variation des taux d'intérêt sur le prix d'une obligation.

Spread d'une obligation (ou d'un emprunt) : écart entre le taux de rentabilité actuariel de l'obligation et celui d'un emprunt sans risque, de durée identique.

Taux actuariel moyen : correspond à la moyenne pondérée des taux de rendement internes des instruments obligataires détenus par un fonds.

Titres de créances négociables (TCN) : titres émis au gré d'un émetteur, représentatifs d'une créance à court ou moyen terme à échéance fixe et négociables sur les marchés réglementés et de gré à gré.

Titrisation, consiste en une transformation d'un ensemble de créances homogènes en titres financiers liquides et négociables.

Trackers (Exchange Traded Funds) : OPCVM indiciel qui a la particularité d'être coté sur un marché réglementé et dont l'objectif de gestion est de répliquer la performance d'un indice boursier de référence.

Tracking Error : Indicateur de risque, la TE mesure la volatilité des écarts de performance d'un fonds par rapport à son indice de référence. En d'autres termes, cet indicateur mesure le risque de divergence de la performance d'un OPC par rapport à celle de son indice.

Valeur liquidative : Valeur unitaire d'une action de SICAV ou d'une part de FCP (ou FCPE), calculée en divisant l'actif net de la SICAV/du FCP (ou FCPE) par le nombre d'actions ou de parts émises. Les souscriptions et rachats d'actions ou de parts s'effectuent à cette valeur, éventuellement diminuée d'une commission de souscription ou de rachat.

Volatilité : mesure la plus couramment utilisée pour rendre compte du risque historique d'un actif. Basée sur des données passées (ex post), la volatilité exprime un risque absolu (c'est-à-dire un risque de perte ou de gain en capital).

WAL (Weighted Average Life) : Moyenne pondérée de la maturité résiduelle (c'est-à-dire la durée restante jusqu'au remboursement du nominal) des instruments détenus par un fonds. De ce fait, aucune tolérance ne doit être donnée, les risques existent tant que le papier n'est pas totalement amorti.

WAM (Weighted Average Maturity) : Moyenne pondérée de la maturité résiduelle pour les instruments à taux fixe et jusqu'à la prochaine date de réajustement du coupon pour les instruments à taux variable des instruments détenus par un fonds. C'est la maturité moyenne pondérée des titres en portefeuille.

Information sur les indices

Le Conseiller en investissements utilisera son pouvoir discrétionnaire pour investir dans des titres ne figurant pas dans l'indice de référence en fonction de stratégies de gestion active et de possibilités d'investissement spécifiques. Il n'est pas prévu que l'indice de référence soit utilisé comme univers à partir duquel des titres seront sélectionnés. L'écart de la performance et des pondérations des investissements sous-jacents du Fonds par rapport à celles de l'Indice de référence est également analysé par rapport à un écart défini, sans pour autant y être limité.



Informations importantes

HSBC Asset Management

Cette présentation est produite et diffusée par HSBC Asset Management et n'est destinée qu'à des investisseurs non-professionnels au sens de la directive européenne MIF.

L'ensemble des informations contenues dans ce document peut être amené à changer sans avertissement préalable. Toute reproduction ou utilisation sans autorisation (même partielle) de ce document engagera la responsabilité de l'utilisateur et sera susceptible d'entraîner des poursuites. Ce document ne revêt aucun caractère contractuel et ne constitue en aucun cas ni une sollicitation d'achat ou de vente, ni une recommandation d'achat ou de vente de valeurs mobilières dans toute juridiction dans laquelle une telle offre n'est pas autorisée par la loi.

Les commentaires et analyses reflètent l'opinion de HSBC Asset Management sur les marchés et leur évolution, en fonction des informations connues à ce jour. Ils ne sauraient constituer un engagement de HSBC Asset Management.

En conséquence, HSBC Asset Management ne saurait être tenue responsable d'une décision d'investissement ou de désinvestissement prise sur la base de ces commentaires et/ou analyses. Toutes les données sont issues de HSBC Asset Management sauf avis contraire. Les informations fournies par des tiers proviennent de sources que nous pensons fiables mais nous ne pouvons en garantir l'exactitude.

Le capital n'est pas garanti. Il est rappelé aux investisseurs que la valeur des parts et des revenus y afférant peut fluctuer à la hausse comme à la baisse et qu'ils peuvent ne pas récupérer l'intégralité du capital investi.

Les performances présentées ont trait aux années passées et ne doivent pas être considérées comme un indicateur fiable des performances futures. L'augmentation ou la diminution du capital investi dans le fonds n'est pas garantie. Les rendements futurs dépendront, entre autres, des conditions de marché, des compétences du gérant du fonds, du niveau de risque du fonds et des commissions.

En cas de besoin, les investisseurs peuvent se référer à la charte de traitement des réclamations disponible dans le bandeau de notre site internet et sur le lien suivant :

<https://www.assetmanagement.hsbc.fr/-/media/files/attachments/france/common/traitement-reclamation-amfr-vf.pdf>

Il est à noter que la commercialisation du produit peut cesser à tout moment sur décision de la société de gestion.

HSBC Asset Management - RCS n°421 345 489 (Nanterre). SGP agréée par l'AMF (n° GP-99026). Adresse postale: 38 Av. Kleber 75016 Paris. Adresse d'accueil: Immeuble Coeur Défense - 110, esplanade du Général de Gaulle - La Défense 4 (France). Toute souscription dans un OPCVM présenté dans ce document doit se faire sur la base de la notice d'information en vigueur, disponible sur simple demande auprès de HSBC Asset Management, de votre entreprise ou sur le site internet du teneur de compte-conservateur de part de fonds, www.ere.hsbc.fr.

Document mis à jour le 15/01/2025.

Copyright © 2025. HSBC Global Asset Management (France). Tous droits réservés.

Informations pratiques

Nature juridique

FCPE de droit français

Durée minimale de placement recommandée

Jusqu'en 2022

Affectation des résultats

(REC): Capitalisation

*Date de début de gestion

25/06/2012

Devise comptable

EUR

Valorisation

Quotidienne

Souscriptions / rachats

Dix-millièmes de parts

Société de gestion

HSBC Global Asset Management (France)

Dépositaire

Caceis Bank

Centralisateur

Caceis Bank

Code ISIN

(REC): HS24RE